

Le STTP à Postes Canada : Les négociations se déroulent à la table de négociation

Depuis la publication de son rapport annuel pour l'année 2023, la Société canadienne des postes et le ministre fédéral de l'Approvisionnement et des Services publics ont publiquement indiqué qu'ils envisageaient des réductions de service, notamment la livraison du courrier moins de cinq jours par semaine.

Nous négocions avec Postes Canada depuis novembre 2023. Durant les réunions, les négociatrices et négociateurs du STTP ont demandé directement à Postes Canada si elle prévoyait ou envisageait d'instaurer un système de livraison aux deux jours. Sa réponse? Un « non » catégorique.

La Société canadienne des postes est liée par le *Protocole du service postal canadien* et par les conventions collectives qu'elle a conclues avec ses employées et employés. Postes Canada ne devrait pas avoir le droit de dicter le contenu du protocole qu'elle est tenue de respecter. Elle ne devrait pas non plus avoir la possibilité de modifier les services qu'elle offre à la population canadienne sans que cette dernière ait la possibilité de se prononcer à ce sujet.

Bien que nous ayons participé à de nombreuses entrevues avec les médias dernièrement pour discuter de certains enjeux, nous ne négocions pas par l'intermédiaire des médias. Nous nous efforçons toutefois d'informer le Parlement et la population de ce qui se passe réellement à Postes Canada. Nous parlons notamment de primes de milliers de dollars versées aux membres de la haute direction en récompense de leur mauvaise gestion du service postal public.

Ces derniers ne se gênent pas pour raconter des demi-vérités aux médias et annoncer des pertes record.

Pourtant, lorsqu'on examine les chiffres attentivement, on constate qu'ils ne correspondent tout simplement pas à la réalité. Et tout cela se produit alors que nous sommes en pleine ronde de négociations!

Nous nous attendons à ce que Postes Canada respecte son obligation de consulter le STTP relativement à tout changement opérationnel et de négocier nos conditions de travail de bonne foi. Mais quoi qu'il en soit, les travailleuses et travailleurs des postes auront leur mot à dire.

Les pourparlers à la table de négociation se poursuivent. Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : <https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp> .

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 104

/bt sepb 225 apc/scfp1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

